



Notice d'information – saison 2024-2025

Comme chaque année, à partir du 1^{er} septembre, la licence – assurance LHM-FFME doit être renouvelée pour la nouvelle saison. Sa validité couvre la période : **1^{er} septembre 2024 – 31 août 2025**.

Vous avez à votre disposition 3 niveaux de couverture assurance : **Base, Base + et Base ++** complétés par différentes options selon vos besoins : Ski de piste, VTT, Slackline, ou Trail et vous pouvez consulter sur le site lhm31.fr la notice d'information d'assurance FFME.

POUR CHAQUE DEMANDE DE LICENCE ET D'ACTIVITES SAE, vous devez :

1/ Imprimer et remplir la fiche d'adhésion 2024-2025 Adulte (+18 ans) ou Jeune (-18 ans) en indiquant votre adresse mail en **MAJUSCULE** et la signer.

2/ Obtenir un certificat médical ou remplir et signer l'attestation de santé, selon votre situation :

- Voir la fiche d'information « certificat médical » et le modèle « certificat médical de la FFME »
- Attestation de santé « Adulte » ou « Mineur » (Moins de 18 ans au 31 août 2025)

IMPORTANT : Pour valider votre licence, vous devez **téléverser votre certificat médical ou valider votre questionnaire santé (adulte ou mineur) via votre espace MyFFME**, à réception de l'enregistrement de votre licence par mail.

Ne plus joindre votre certificat médical ou votre questionnaire santé à la fiche d'adhésion.

3/ Règlement (plusieurs possibilités / voir rubrique « mode de paiement »)

La licence-assurance « famille » est reconduite **à partir** de la 3^{ème} licence sous réserve d'indiquer **le même nom de famille ou la même adresse**.

Dépôt des pièces :

- Soit en direct lors des permanences début septembre à la SAE
- **Soit sous enveloppe déposée dans la boîte à lettre extérieure de la SAE à côté de la porte d'entrée (ne pas déposer des règlements en espèces)** ou envoyées par voie postale à Luchon Haute Montagne - BP68 - 31110 BAGNERES DE LUCHON

L'accès aux activités dans leur globalité ne sera possible qu'une fois le dossier complet déposé (Fiche d'adhésion + règlement) / Date limite de dépôt de votre dossier pour les activités de la SAE : **30 SEPTEMBRE 2024, au-delà de cette date, les activités ne seront pas accessibles sans remise de dossier complet.**

Tarifs des licences, options et activités
notices d'information, fiches
d'inscription et documents annexes

A télécharger sur le site lhm31.fr

Les licences (assurances et cotisation FFME – LHM) ne sont pas remboursables.



Mode de paiement

Plusieurs modes de versement, vous sont proposés :

- **Chèque** : à l'ordre du LHM (**indiquer** le nom du licencié au dos du chèque si différent du de celui apparaissant sur le chèque). Possibilité de payer en 2 ou 3 fois les activités : joindre l'ensemble des chèques à la fiche d'adhésion en indiquant au dos **la date d'encaissement**. Le 1^{er} chèque ne pourra pas être **inférieur** au montant de la licence.
- **Espèces** : les joindre à la fiche d'adhésions dans une enveloppe (agrafée à la fiche) en indiquant votre nom et/ou n° de licence et le **montant** sur l'enveloppe.
- **Virement** : IBAN du compte LUCHON HAUTE MONTAGNE :
FR76 1310 6005 0013 1766 6415 119
Code BIC : AGRIFRPP831
Indiquer dans les références du virement : le nom du licencié et/ou n° de licence et l'objet du virement.
- **Pass'Sport** : Pour les jeunes qui en bénéficient (joindre l'attestation).
- **Chèques Vacances (ANCV)** : Uniquement pour le paiement des activités (**Paiement des Licences exclues**).

Pour recevoir votre attestation de licence 2024-2025 et vos codes de connexion à l'espace personnel myFFME, vous devez **obligatoirement** fournir une adresse électronique et/ou un numéro de téléphone portable.

Si vous ne pouvez pas recevoir votre licence de manière dématérialisée, vous pouvez recevoir votre licence par l'intermédiaire du club pour un coût 2 €.

Contacts

Jean-Michel DIEBOLT(Président)

André PRADEL (Trésorier) – Tél. 07 56 45 10 81

Kitterie SCHENCK-DAVID (Secrétaire) – Tél. 06 72 84 32 45

Anouk LEFEBVRE (Monitrice LHM - SAE) – Tél. 07 87 04 53 85

Mail : luchon.haute.montagne@gmail.com